

4^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

28 janvier 2024 – année B

Chers frères et sœurs,

Saint Jérôme, grand spécialiste de la Bible s'il en est, a expliqué que saint Marc *a disposé dans sa pensée le plan des événements de l'Évangile, sans suivre l'ordre des faits, mais en s'attachant seulement à celui des mystères*¹.

L'évangéliste saint Jean, lui, a suivi l'ordre des faits et a donc rapporté le 1^{er} miracle historique accompli par Jésus, à savoir le changement de l'eau en vin à Cana.

Saint Marc, donc, à des fins didactiques, a choisi un autre miracle pour en faire le 1^{er} de son récit.

*Voilà pourquoi, il mentionne, comme 1^{er} miracle opéré par Jésus, la guérison d'un homme possédé dans une synagogue le jour du sabbat*².

Nous savons l'importance qu'ont le lieu et le temps lorsqu'on rédige un récit.

- Ici, le lieu, c'est la synagogue de Capharnaüm. Ceux qui sont allés en Terre Sainte savent qu'on peut encore y admirer les ruines d'une synagogue construite sur celle de l'époque de Notre Seigneur et que, lors des pèlerinages, l'usage est d'y lire et méditer le discours de Jésus sur le Pain de Vie puisque c'est là qu'il le prononça après le miracle de la multiplication des pains.

Ce lieu est donc chargé d'histoire et en particulier de ce que Jésus y a enseigné au sujet de l'Eucharistie.

- Quant au temps, c'est celui d'un jour de sabbat. Or nous le savons, le sabbat est le jour qui annonçait le Dimanche, comme l'a rappelé en détail saint Jean Paul II dans une de ses lettres apostoliques intitulée *Dies Domini*, le jour du Seigneur.

Ainsi, avec l'aide de St Jérôme, nous pouvons légitimement déduire qu'il y a tout un enseignement à recevoir sur la messe dominicale à partir de ce miracle situé volontairement par saint Marc au début de son Évangile dans la synagogue de Capharnaüm et le jour du sabbat.

Chaque Dimanche, notre Seigneur entend en effet opérer tout particulièrement la sanctification de nos âmes. Comme l'a écrit saint Jean Paul II, *la célébration du jour du Seigneur porte en elle une abondance de grâce*³.

* La première des grâces est celle de pouvoir être enseignés par Notre Seigneur à travers les textes de la Sainte Écriture et l'homélie. C'est ce que nous sommes en train de vivre.

A propos de l'homélie, rappelons qu'elle nécessite, pour être de fait un canal de grâces et le prolongement de l'enseignement du Christ et non de celui des scribes que celui qui prêche ait reçu la grâce de l'ordination. (C'est pour cela qu'un fidèle du Christ laïc ne peut prêcher).

Mais – et c'est encore mieux – que le prédicateur ait également une grande docilité à l'Esprit Saint !

Le prédicateur - rappela Benoit XVI dans son exhortation apostolique *Verbum Domini* - *doit être le premier à être interpellé par la Parole de Dieu qu'il annonce, car, comme le dit Saint Augustin : « qui prêche extérieurement la Parole de Dieu et ne l'écoute pas intérieurement ne peut pas porter du fruit »*.⁴

¹ Cf. Cité par St Thomas d'Aquin dans *catena aurea* n° 6121

² Idem

³ Cf. Jean Paul II, *Dies Domini* n° 30

⁴ Benoit XVI, *Verbum Domini* n° 59

Je ne sais si vous avez noté que, pendant que l'on chante l'Alléluia, lorsque le diacre se prépare à proclamer l'évangile, il reçoit une bénédiction du célébrant : « *Que le Seigneur soit dans votre cœur et sur vos lèvres afin que vous proclamiez son Évangile avec dignité et compétence* ».

Quand il n'y a pas de diacre, c'est le prêtre qui lit l'évangile. Il s'incline alors devant l'autel et demande à voix basse, pour lui-même : « *Dieu tout puissant, purifie mon cœur et mes lèvres pour que je puisse proclamer dignement ton Évangile* ».

Même si c'est une prière que fait le prêtre, vous pouvez vous joindre à ces prières liturgiques en demandant, tout en acclamant le Seigneur par l'Alléluia, qu'Il aide le prédicateur qui va s'adresser à vous de son Esprit Saint afin qu'il accomplisse ce ministère dignement et de façon compétente !!!

Mais il est bon aussi de demander à l'Esprit Saint de rendre nos intelligences et nos cœurs bien réceptifs, sachant que l'Esprit Saint agit dans les âmes quel que soit le prédicateur si l'on est bien disposé et que l'Esprit saint peut surprendre ! (Vous vous souvenez de l'exemple que je vous ai donné dimanche dernier du fidèle qui avait juste retenu qu'il fallait qu'il franchisse une nouvelle étape dans sa vie chrétienne parce que le prédicateur avait annoncé qu'il passait à la 3^{ème} partie de son homélie).

Nous avons entendu cette admonestation de Dieu dans la 1^{ère} lecture :

« *Si quelqu'un n'écoute pas les paroles que ce prophète prononcera en mon nom,*

moi-même je lui en demanderai compte. » → Cela, c'est pour qui écoute le sermon. Dieu demandera des comptes sur toutes les homélies entendues !!!

Mais il y a aussi la partie concernant le prédicateur :

Mais un prophète qui aurait la présomption de dire en mon nom une parole que je ne lui aurais pas prescrite,

ou qui parlerait au nom d'autres dieux, ce prophète-là mourra. » → Cela, c'est donc pour le prédicateur !
Puissions-nous rester en vie... nous ne sommes pas si nombreux !

1^{ère} grâce donc : être enseignés par le Christ comme le furent ceux qui se trouvèrent à Capharnaüm dans la synagogue.

* 2^{ème} grâce et pas des moindres : pouvoir être délivrés de la possession diabolique comme cet homme de l'Évangile.

Peut-être avons-nous comme réflexe immédiat de dire : mais enfin nous ne sommes pas des possédés par des esprits impurs !

Voici ce que dit saint Jean Chrysostome : *Le nom d'esprit s'applique à l'ange, à l'air, à l'âme et aussi à l'Esprit saint. Aussi dans la crainte que cette ressemblance de nom ne donnât lieu à l'erreur, l'Évangéliste ajoute la qualification d'impur : ce nom lui est donné à cause de son impiété et de son éloignement de Dieu et parce qu'il prend part à toutes les œuvres immondes et perverses.*⁵

Or qui d'entre-nous peut affirmer ne pas avoir quelque manque de piété, ne jamais s'éloigner de Dieu, voir ne pas accomplir d'œuvres mauvaises, *en pensée, en parole, par action ou par omission* ?

Nul d'entre-nous ! c'est bien pourquoi – lorsqu'il n'y a pas le rite de l'aspersion nous le confessons tous au début de la messe et que, lorsqu'on utilise le rite de l'aspersion, nous demandons au Seigneur de *laver nos âmes en ce jour qui lui est consacré*.

A la messe – sans pour autant relativiser l'importance de la confession, voir des exorcisme et prières de délivrance - le Seigneur peut de fait nous délivrer de tout cela.

Comme l'explique le Catéchisme de l'Église Catholique, la communion eucharistique vécue avec foi et charité *nous sépare du péché et nous préserve des péchés mortels futurs. Plus nous participons à la vie du*

⁵ Cité par St Thomas d'Aquin dans *catena aurea* n° 6123

*Christ et plus nous progressons dans son amitié, plus il nous est difficile de rompre avec Lui par le péché mortel*⁶.

Certes, nous ne sommes pas soumis aux convulsions et au grand cri poussé par cet homme de l'Évangile, mais n'en doutons pas moins que le Seigneur accomplit en chacun de nous des guérisons qui nous rendent plus pieux et proches de lui afin que nos œuvres soient de belles œuvres sanctifiées par sa grâce.

* 3^{ème} grâce, cette fois-ci en écho avec la 2^{ème} lecture :

La messe dominicale nous apprend et nous aide à nous libérer des soucis, des « affaires de ce monde », pour nous occuper « des affaires de Dieu »...

Dans sa lettre sur le Dimanche, Jean Paul II a rappelé combien « *avec le repos dominical, les préoccupations et les tâches quotidiennes peuvent retrouver leur juste dimension : les choses matérielles pour lesquelles nous nous agitions laissent place aux valeurs de l'esprit ; les personnes avec lesquelles nous vivons reprennent leur vrai visage, dans des rencontres et des dialogues plus paisibles.* »

Occupe-toi de moi disait Jésus à Catherine de Sienne *et je m'occuperai de toi.*

Occupe-toi de moi et je m'occuperai de ton mari ! de ton épouse ! de tes enfants !

* Pour finir, recueillons un dernier enseignement de ce 1^{er} miracle rapporté par St Marc dans la synagogue de Capharnaüm un jour de Sabbat, annonce des grâces de nos messes dominicales.

Cet homme possédé s'était mis à s'écrier : « *je sais qui tu es : tu es le Saint de Dieu* ».

Une parole que le Seigneur arrêta immédiatement parce que, bien que les démons possédassent un savoir surhumain, ils ne peuvent confesser la vraie foi.

Or justement comme l'a également rappelé saint Jean Paul II dans sa lettre apostolique *le dimanche est le jour de la foi. Le fait que la liturgie eucharistique dominicale, comme par ailleurs celle des solennités liturgiques, prévoit la profession de foi, le souligne. Le « Credo », récité ou chanté (et nous le chanterons aujourd'hui), [...] en fait le jour où, à titre spécial, le baptisé renouvelle son adhésion au Christ et à son Évangile dans une conscience ravivée des promesses baptismales. Accueillant la Parole et recevant le Corps du Seigneur, il contemple Jésus ressuscité présent dans les « signes sacrés » et il confesse avec l'apôtre Thomas : « Mon Seigneur et mon Dieu ! ».*⁷

Nous savons bien que la baisse de la pratique de la messe dominicale et la baisse de la foi sont liées...

Alors, comme le disait encore ce grand pape polonais, le dimanche *est un jour auquel on ne peut renoncer !* et la messe ce jour là non plus ! non seulement parce que c'est un péché grave que de ne pas sanctifier ainsi le Jour du Seigneur⁸, mais parce que de fait tant de grâces nous y sont proposées et données si nous la vivons bien !

Oh, frères et sœurs,

Ne fermons pas notre cœur comme au désert ⁹alors que le Seigneur parlait à son peuple et le nourrissait de la manne !

Écoutons la voix du Seigneur, nous qui sommes entrés dans cette église un dimanche comme cet homme et bon nombre de personnes entrèrent dans la synagogue de Capharnaüm un jour de sabbat !

⁶ C.E.C n° 1393-1395

⁷ Jean Paul II, *Dies Domini* n° 29

⁸ Cf. C.E.C n° 2181 : L'Eucharistie du dimanche fonde et sanctionne toute la pratique chrétienne. C'est pourquoi les fidèles sont obligés de participer à l'Eucharistie les jours de précepte, à moins d'en être excusés pour une raison sérieuse (par exemple la maladie, le soin des nourrissons) ou dispensés par leur pasteur propre. Ceux qui délibérément manquent à cette obligation commettent un péché grave.

⁹ Cf. Psaume du Jour : Psaume 94.

Inclinons-nous, prosternons-nous, adorons le Seigneur... oui Il est notre Dieu, nous sommes le peuple qu'il conduit, le troupeau guidé par sa main...une main pleine de grâces à nous dispenser !

s

Dès lors, confions à Notre Dame notre foi et notre joie d'être là pour recevoir les grâces de guérison prévues par le Seigneur. Confions-lui notre volonté de ne manquer aucun de ses rendez-vous dominicaux !

Comment Marie, - disait encore Jean Paul II- *comment pourrait-elle, elle qui est la Mater Domini et la Mater Ecclesiae, ne pas être présente à un titre spécial le jour qui est à la fois dies Domini et dies Ecclesiae?*¹⁰

« Sa renommée se répandit aussitôt partout, dans toute la région de la Galilée », concluait l'Évangile...

Puissions-nous – pour reprendre encore St Jean Paul II dans son exhortation sur le Dimanche, *ainsi être des annonceurs toujours plus crédibles de l'Évangile qui sauve, et des bâtisseurs dynamiques de la civilisation de l'amour !*¹¹

Qu'il en soit ainsi à Bougival et dans le monde entier ! Ainsi soit-il !

¹⁰ Jean Paul II, *Dies Domini* n° 86

¹¹ Jean Paul II, *Dies Domini* n° 87

PRIERE UNIVERSELLE

28/01/2024 – année B

**Prions pour la Sainte Église de Dieu.
Demandons au Seigneur d'aider ses membres
à témoigner par leur foi et leur joie
que la célébration dominicale et l'Eucharistie
sont au cœur de la vie et de la vitalité de l'Église.**

**Prions pour tous les pays qui sont marqués par la violence,
la haine, la guerre et le rejet de Dieu.
Supplions le Seigneur, Prince de la Paix,
de soutenir ceux qui ont des responsabilités
dans le gouvernement des nations
afin que là où il y a la haine, ils mettent l'amour,
là où il y a l'offense, ils mettent le pardon.**

**Prions pour ceux qui sont sous l'emprise
De la possession ou de l'infestation diabolique.
Prions pour tous ceux qui sont tentés
de baisser les bras dans la lutte
contre l'impiété, l'éloignement de Dieu
et les esprits impurs.
Supplions le Seigneur
de leur permettre de vivre
la pleine délivrance des puissances des ténèbres.**

**Prions enfin les uns pour les autres.
Demandons à Notre Seigneur
de nous aider à vivre fidèlement
la sanctification du Dimanche
afin d'y puiser toutes les grâces**

qu'Il peut et veut nous y donner.